RCS : DRAGUIGNAN
Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01382
Numéro SIREN : 904 618 139
Nom ou dénomination : A CASAIOLA

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2024 sous le numéro de dépôt 471

Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

PG/2021 B 01382
A CASAIOLA
58 CHEMIN DES RABASSES
83136 NÉOULES

Nos références : PG/2021 B 01382

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : A CASAIOLA

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

58 CHEMIN DES RABASSES
83136 NÉOULES

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 904618139 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 23/01/2024 le dépôt, arrivé au greffe le 23/10/2023, enregistré sous le numéro 2024/471, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2022

Récépissé délivré le 23/01/2024
Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ
Maître Odile GIULIANO

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

09 JAN. 2024

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
83300 DRAGUIGNAN

Déposé sous le N° 24/471

Déclaration pour la période : 18/10/2021 au 31/12/2022
Formulaire N° 2065 *(applicable à compter du 31/12/2022)*
Annexe N° 2065-BIS *(applicable à compter du 31/12/2022)*
Annexe N° 2033-A *(applicable à compter du 31/12/2022)*
Annexe N° 2033-B *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-C *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-D *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-E *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-F *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2033-G *(applicable à compter du 31/12/2021)*
Annexe N° 2059-H *(applicable à compter du 31/12/2017)*
Annexe N° 2059-I *(applicable à compter du 31/12/2017)*
Annexe N° 2069-RCI *(applicable à compter du 31/12/2022)*

Liasse 2022

Document certifié conforme
Mr Stephane Antonin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	58 Chemin des Rabasses		
Code postal	83136	Ville	Néoules
		Pays	France

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Achat, apport, prise à bail, avec ou sans promesse de vente et location de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que leur administration et exploitation

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Non

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du 31/12/2022)

Bilan simplifié

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 000

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Nom et prénom	KUENY Valérie Raymonde	Nom marital		
	Nombre de parts ou d'actions	400	Pourcentage de détention	40,00%	
	Date de naissance	25/05/1969	Pays de naissance	France	
	Code postal de naissance	68	Commune de naissance	Mulhouse	
	Numéro, type et nom de voie	58 Chemin des Rabasses			
	Code postal	83136	Ville	NEOULES	
2	Nom et prénom	ANTONIN Stéphane Antoine	Nom marital		
	Nombre de parts ou d'actions	600	Pourcentage de détention	60,00%	
	Date de naissance	26/05/1971	Pays de naissance	FRANCE	
	Code postal de naissance	2B	Commune de naissance	CORSE	
	Numéro, type et nom de voie	58 Chemin des Rabasses			
	Code postal	83136	Ville	NEOULES	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du 31/12/2022)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

Document certifié conforme Stephane Antonin

Procès-verbal d'assemblée générale d'une société

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Ces decisions concernant la societe suivante : A CASAIOLA.

23 JAN. 2024

L'assemblée a eu lieu le 30 décembre 2022 à NEOULES.

83300 DRAGUIGNAN

Déposé sous le N° 241471

Cette assemblée été dirigée par le gérant de la société, STEPHANE ANTONIN, qui a demandé que l'assemblée soit tenue conformément aux statuts de la société.

Renseignements sur la société

Forme juridique : SAS
Siege social : 58 CHEMIN DES RABASSES 83136 NEOULES
Capital social : 1 000,00€

Associés

ANTONIN STEPHANE avec 0 actions.

ANTONIN VALERIE avec 0 actions.

Documents

Les documents suivants ont été soumis aux fins de la présente assemblée :

i. LIASSE FISCALE

Ordre du jour

Les associés ont été appelés à cette assemblée pour délibérer sur les résolutions suivantes qui seront mises aux voix.

a. Approbation et répartition des comptes

Approbation des comptes

1. Les associés ont reçu et pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

2. Les associés ont compris et approuvé les comptes ainsi que toute opération connexe.

3. Les associés ont reconnu que le résultat de l'exercice indiquait une perte de 0,00 €.

Dispositions générales

4. Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

5. Tous les sujets à l'ordre du jour ont été abordés et il n'y a pas d'autres commentaires ou questions à formuler. La réunion est terminée.

Fait à NEOULES, le 31/12/2022

SIGNATURE DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ

ANTONIN STEPHANE

ANTONIN VALERIE

© 2002-2023, DocumentsLégaux™ (Sequiter Inc.)